



Charte d'engagement du RJP

Les adhérent.es sont tous.tes signataires d'une charte d'engagement rédigée par les membres du RJP en 2016, charte qui définit les objectifs du groupe et les missions qu'il.elles se donnent conjointement.

Le Réseau Jeune Public au Centre animé par la Ligue de l'enseignement Centre-Val de Loire a pour volonté de développer et d'affirmer une réflexion commune sur la question du Jeune public. Tout d'abord, de montrer, expliquer, affirmer que la création à destination du Jeune public est une création aussi essentielle que celle dite « tout public », et qu'il n'y a, à priori, aucune différence qualitative pour les raisons suivantes :

- *Parce que le Jeune public n'est pas un sous public, mais qu'il a des droits culturels,*
- *Parce que les artistes qui s'adressent à l'Enfance et à la Jeunesse ont les mêmes droits à l'expérimentation et à la recherche ;*
- *Parce que leur travail est source de richesse et d'innovation dans la création artistique contemporaine,*
- *Parce que soutenir cette création est une responsabilité publique partagée,*
- *Parce que programmer du « Jeune public » fait circuler la création contemporaine sur de nombreux territoires.*
- *Parce que le budget d'un spectacle jeune public ne doit pas être proportionnel à l'âge de ses spectateur.rices.*

[Rédigée en 2016]